Le Vicariat des missions de Saint-Boniface a pris, dans ces dernières années, une telle importance, que le Chapitre de 1904 a émis le vœu qu'il fut érigé en province régulière. Le T. R. P. Général, de l'avis unanime de ses assistants, a fait droit à ce désir, et le 3 octobre 1904, il a décrété que le Vicariat de Saint-Boniface prendrait désormais le nom de : Province du Manitoba. Les limites de l'archidiocèse de Saint-Boniface forment celles de la nouvelle Province.

La Préfecture Apostolique du Transvaal a été, par Bref Pontifical du 16 septembre 1904, érigée en Vicariat Apostolique. Depuis la mort si inopinée du regretté P. Schoch, les missions du Transvaal étaient placées sous l'autorité du Révérendissime Vicaire Apostolique de Kimberley. La durée de ce provisoire a dépassé toutes les prévisions par suite de la guerre Anglo-Boer et des bouleversements politiques qu'elle a amenés.

Non seulement le Transvaal recouvre aujourd'hui son autonomie, mais il prend rang parmi les vicariats apostoliques, soit à cause de l'importance actuelle de ses œuvres, soit à cause du brillant avenir qui semble se lever pour lui.

Sur la proposition du conseil général de la Congrégation, la Propagande a fait choix, pour gouverner le nouveau Vicariat, du R. P. William Miller qui a tenu les plus hautes charges dans la congrégation, puisqu'il était à la tête de la Province Britannique, lorsque le Chapitre de 1898 l'éleva à la dignité d'Assistant général. Le nouveau vicaire apostolique est jeune, actif, perspicace en affaires, habitué au maniement des œuvres et des hommes ; nul mieux que lui ne pouvait consolider les œuvres déjà entreprises au Transvaal.

Le Sacre de Mgr Miller, nommé par Bref en date du